



## AT-04

Section <b>Transport des élèves requérant de l'oxygène</b>	Page 1 de 2
	Date : 18 mars 2024

<b>Énoncé</b>	<p>Le Service de transport des élèves Windsor Essex (WESTS) s'engage à transporter les élèves requérant de l'oxygène conformément à la demande du Service d'éducation de l'enfance en difficulté du conseil scolaire et au Plan de transport/de santé de l'élève.</p> <p>L'oxygène comprimé peut être volatil et doit être manipulé en prenant toutes les précautions nécessaires pour assurer un transport sécuritaire.</p>
<b>Responsabilités</b>	<p><b><u>Parents/tutrices et tuteurs</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Le parent/la tutrice ou le tuteur doit informer l'école ou la coordonnatrice ou le coordonnateur des besoins particuliers si un élève requiert de l'oxygène pendant le transport.</li><li>2. Le parent/la tutrice ou le tuteur doit s'assurer que la bouteille d'oxygène est solidement fixée au fauteuil roulant ou attachée avec le système de retenue et de sécurité dans l'autobus pendant le transport.</li><li>3. Le parent/la tutrice ou le tuteur doit s'assurer qu'une affiche à apposer à l'extérieur de l'autobus avertissant les pompiers et les services d'urgence qu'il y a de l'oxygène à bord est fournie à l'exploitant d'autobus.</li></ol> <p><b><u>Coordonnatrice ou coordonnateur de l'école/de l'éducation de l'enfance en difficulté</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Veiller à ce que le Plan de transport/de santé de l'élève soit mis à jour pour inclure l'oxygène.</li><li>2. Informer WESTS lorsqu'un enfant doit transporter de l'oxygène avec lui à bord de l'autobus.</li></ol> <p><b><u>WESTS</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Vérifier que les exploitants d'autobus ont appris aux conductrices et conducteurs la façon de transporter de l'oxygène de façon adéquate.</li><li>2. Vérifier que toutes les exigences en vertu de la présente politique sont en place avant le début du service de transport.</li></ol>



## AT-04

Section <b>Transport des élèves requérant de l'oxygène</b>	Page 2 de 2
	Date : 18 mars 2024

	<p><b><u>Exploitants d'autobus</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Informer les conductrices et conducteurs au sujet des élèves requérant de l'oxygène dans leur autobus.</li><li>2. Apprendre aux conductrices et conducteurs à transporter de l'oxygène de façon sécuritaire, y compris la formation du SIMDUT.</li><li>3. Veiller à ce que les affiches appropriées soient présentes dans l'autobus lorsque de l'oxygène est transporté.</li><li>4. Veiller à ce qu'aucun élève requérant de l'oxygène ne soit assis à proximité d'un appareil de chauffage ou d'un moteur qui pourrait produire de la chaleur.</li><li>5. S'assurer que toutes les bouteilles d'oxygène sont fixées à un endroit qui n'empêche pas l'accès aux sorties de secours du véhicule.</li></ol>
--	---